



TREMBLEMENT DE TERRE :

Consignes

- Demeurer à l'intérieur et s'abriter rapidement sous un bureau ou une table tout en se protégeant la figure et la tête.
- Se tenir le plus éloigné possible des fenêtres afin d'éviter les éclats de verre.
- Si l'ordre d'évacuation est donné, faire attention aux débris, fils électriques, éclats de verre ou autres objets qui présentent des risques.
- Suivre les directives des responsables d'étage.
- Ne réintégrer l'édifice seulement quand la Sécurité, le coordonnateur et/ou le chef des opérations l'autorise.
- Si vous êtes à l'extérieur, vous devez vous éloigner des bâtiments pour éviter la chute de débris.
- Si vous êtes en voiture, il faut vous arrêter le plus rapidement possible et rester à l'intérieur. Ne pas s'arrêter sur un pont ou à proximité de bâtiments qui pourraient s'écrouler.